



Institut de recherche
pour le développement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des
Affaires Étrangères

(révision du 20 février 2007)

TERMES DE REFERENCE :
MISSIONS DE PRE IDENTIFICATION POUR LA PRISE EN COMPTE DE
L'INFORMATION NUTRITIONNELLE EN MATIERE DE SURVEILLANCE
ET D'ALERTE PRECOCE EN GUINEE BISSAU

1. CONTEXTE DE LA ZONE CILSS

Une certaine remise en cause des SAP

Dans la plupart des pays du CILSS, les activités de suivi des zones à risques et d'alerte en matière de sécurité alimentaire reposent essentiellement sur des enquêtes agricoles de routine (enquêtes annuelles) dont l'objectif est de fournir des estimations puis des bilans consolidés de la production agricole, en particulier céréalière, servant aussi à renseigner le PIB et le TES agricole. Les disponibilités céréalières par habitant ainsi calculées permettent d'estimer le risque de pénurie alimentaire.

Les systèmes d'alerte précoce (SAP) mis en place dans les pays du CILSS n'ont pas un mode de fonctionnement homogène (systèmes experts, enquêtes ménages, différentes variables collectées à l'échelon administratif de base, ...); ils reposent sur leur capacité à fournir en temps utile une information dédiée à la prise de décision, permettant ainsi de déterminer des actions adaptées et ciblées.

La crise nutritionnelle au Niger a illustré la difficulté de fournir une information fiable dans le temps et l'espace, basée sur une échelle probabiliste de risques à l'insécurité alimentaire. La faiblesse des SAP provient d'une caractérisation des crises alimentaires à partir de chaînes causales complexes, alimentées par des batteries d'indicateurs qui complexifient l'analyse en fonction des événements, s'exposant ainsi à des remises en cause partielle ou complète des informations fournies.

Emergence de nouvelles formes de précarité des conditions de vie

Les économies sahéliennes ont beaucoup évolué au cours des différentes phases d'ajustement structurel : les marchés nationaux se sont ouverts sur l'extérieur sans y être vraiment préparés, les céréales importées (blé, riz) ont gagné des parts de marchés sur les céréales traditionnelles ; des opérations de spéculation, jouant sur la mobilité des stocks céréaliers commerçants, ont donné lieu à des tensions inhabituelles sur les prix; la monétisation des échanges des ménages ruraux s'est systématisée par le biais des cultures de rente (coton, arachide, autres produits tropicaux) amenant les producteurs à devenir dépendant de nouveaux facteurs à risque d'ordre économique. Toutes ces raisons ont profondément modifié les causes mais aussi les conséquences de la vulnérabilité alimentaire. Ce transfert progressif d'économies de subsistance en économies familiales plus ouvertes à un environnement économique « global » a défini de nouvelles formes de précarité des conditions de vie. La non solvabilité monétaire de la demande en céréales en période de soudure en est un exemple. Les causes de ces situations nouvelles ne sont pas captées par les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire qui pérennisent toujours des systèmes de collecte ayant servi à renseigner les déficits de production.

Situation nutritionnelle

Pourquoi existe-t-il une part si importante de la population en situation de précarité alimentaire ? Les nutritionnistes sont les mieux armés pour répondre. Yves Martin Prével, épidémiologiste-nutritionniste IRD, explique que le discours général autour de la « malnutrition » concerne en fait essentiellement la « malnutrition aiguë », c'est-à-dire clinique, « visible », celle qui entraîne le décès des enfants et qui nécessite une intervention de type « médical » (ou tout au moins « sanitaire ») alors que les pays sahéliens présentent tout d'abord des taux de malnutrition chronique records, depuis de nombreuses années, avec une aggravation progressive ; cette malnutrition chronique se traduit notamment par un retard de croissance chez les jeunes enfants (prévalence égale ou supérieure à 35% au Sahel). Dans ce contexte, les enfants sont les premiers fragilisés et leur état nutritionnel précaire se dégrade de façon rapide lors de la moindre perturbation (d'ordre socio-économique au sens large, incluant l'insécurité alimentaire du ménage, mais aussi d'ordre sanitaire ou psychosocial). Au niveau de la population, principalement rurale, la période de soudure alimentaire annuelle est un exemple de perturbation qui donne lieu quasi-systématiquement à une « bouffée » de malnutrition aiguë ; lorsque cette perturbation est plus forte que d'habitude, on se retrouve dans un état de « crise » nutritionnelle d'autant plus prononcée que la situation sous-jacente est fragile.

2. JUSTIFICATION

Lors de la dernière réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaire (RPCA) à Paris en décembre 2005, une recommandation visait à améliorer le fonctionnement des SAP notamment en envisageant les moyens d'intégrer dans les critères de surveillance et d'alerte des informations de type nutritionnel. Le Ministère français des Affaires Étrangères a exprimé son souhait de financer cette initiative dans le cadre d'un projet sous-régional qui serait à concevoir dans les meilleurs délais sous réserve que les aspects de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce retenus s'appuient sur des dispositifs déjà existants dans les pays sahéliens. A ce titre, la nécessité de réaliser diverses missions exploratoires dans les pays du CILSS a été souhaitée afin de déterminer les aspects techniques et opérationnels d'une future action financée par la France.

A ce titre, les 3 institutions suivantes sont concernées par l'initiative :

- le CILSS en tant qu'organisation sous-régionale en charge des aspects de sécurité alimentaire, recherche la mise en œuvre des recommandations du réseau de Prévention et de Gestion des Crises qui s'est tenu à Paris en décembre 2005. Un Comité de Réflexion sur l'Analyse de la Vulnérabilité (CRAV) a été créé et devrait regrouper un pool d'experts sous-régionaux;
- L'IRD, en tant qu'organisme français de recherche, dispose d'un centre de recherche sur la nutrition à Ouagadougou ;
- Et enfin, le MAE France qui reste très impliqué dans les aspects de prévention et gestion des risques alimentaires au Sahel.

L'ancrage institutionnel permettant au mieux de loger et conduire ces missions à terme a été porté sur le Secrétariat Exécutif du CILSS basé à Ouagadougou.

Le présent document porte donc sur la réalisation d'une mission exploratoire en Guinée Bissau servant de référence à la conception ultérieure d'un projet sous-régional d'appui au recueil de l'information nutritionnelle en matière de surveillance et d'alerte précoce.

3. OBJECTIF DE LA MISSION EXPLORATOIRE EN GUINEE BISSAU

Objectifs

L'objectif principal de la mission exploratoire consiste à dresser un cahier des charges explicite des actions à entreprendre en prenant en compte les aspects suivants :

- Etablir un diagnostic de l'existant en matière de recueil de données nutritionnelles tant dans la mise en œuvre par l'Etat que par les partenaires techniques et financiers (projets, ONG ;...)
- Déterminer la pertinence des thèmes abordés par la partie nationale et les partenaires techniques ;
- Elaborer des recommandations générales sur la base des principes suivants : la mise en œuvre sera effectuée par les administrations nationales et la pérennité des actions s'opérera via les nouveaux dispositifs de l'aide au développement (dont l'appui budgétaire).

De façon plus spécifique, les missions exploratoires s'attacheront à définir les aspects suivants :

- Elaborer les perspectives d'un cahier des charges spécifique à chaque pays en prenant en compte les relations coût/efficacité/efficience des actions proposées, la pérennité des propositions et leur ancrage institutionnel mais aussi les conditions de financement issus du budget national en priorité, de l'aide budgétaire ou des aides-programmes afin de placer la collecte l'information nutritionnelle à intégrer dans un système de surveillance et d'alerte précoce en tant que priorité nationale.
- S'appuyer sur les compétences nationales pour la mise en valeur des besoins de renforcement des capacités par un pool d'épidémiologistes-nutritionnistes ouest africains aptes à traiter les aspects de collecte et analyse d'informations.

Mode opératoire

Pour mener à bien ces tâches, une équipe pluridisciplinaire comprenant un expert en sécurité alimentaire, un expert nutritionniste et un expert en appui institutionnel, conduira l'ensemble des missions.

Combinant une même action en partenariat, les ressources humaines mises à disposition par les institutions concernées seront les suivantes : le CILSS désignera l'expert sécurité alimentaire, l'IRD désignera le chercheur nutritionniste au sein de son unité de recherche « Nutrition, alimentation et sociétés » et le MAE France désignera l'expert en appui institutionnel.

4. RESULTATS DE LA MISSION

Dans un format pratique, clair et concis (cahier des charges), un rapport de fin de mission s'attachera à :

- rappeler les dispositifs d'informations existants, leurs forces et faiblesses, les recueils d'information disponibles, les politiques nationales et initiatives actuelles du côté national ou des partenaires; lister les activités en cours ou à venir similaires ou proches ; évaluer le réseau des experts nationaux en nutrition;
- proposer des réponses pratiques en matière de recueil régulier des données de surveillance nutritionnelle en s'appuyant sur les systèmes d'informations déjà mis en place;
- évaluer la faisabilité d'une intervention sous régionale en matière d'alerte précoce (quelles réflexions en cours sur la contribution des données nutritionnelles dans l'alerte précoce dans le pays).

Un aide mémoire sera rédigé dans une version provisoire au dernier jour de la mission et dans sa version définitive dans la semaine qui suivra le retour des missionnaires.

5. CHRONOGRAMME INDICATIF DES ACTIVITES A REALISER LORS DE LA MISSION

Outre 6 missions-pays déjà effectuées, la mission en Guinée Bissau sera exécutée comme suit :

- Préparation de l'arrivée de la mission dans le pays via le CONACILSS auprès des services en charge des SAP et de l'information en matière de nutrition, des ministères sectoriels rattachés au développement rural et des partenaires techniques (Nations Unies, ONG) ;
- Préparation de l'arrivée de la mission auprès des PTF via le SCAC local (AFD, DCE, BM, coopérations bilatérales,...);
- Réunion d'information générale préliminaire (début de mission);
- Exécution du calendrier des visites ;
- *Debriefing* final ou exposé des résultats provisoires avec l'ensemble des personnes rencontrées en fin de mission (Etat, PTF);
- Rédaction d'un aide mémoire provisoire laissé sur place puis d'un aide-mémoire final rédigé au retour de la mission.

Calendrier des rencontres

- Ministères : ministères en charge de la santé, agriculture/développement rural, finances et budget, institution nationale abritant le dispositif de réponses aux crises alimentaires,
- Partenaires techniques : UNICEF, PAM, FAO, ONG, institutions de recherche,
- Partenaires financiers : France, UE, BM, coopérations bilatérales,...

6. ORGANISATION DES MISSIONS

Montage institutionnel

Les missions de pré identification seront initiées par le Secrétariat Exécutif du CILSS. A ce titre, elles seront préparées et organisées en fonction des procédures internes à cette organisation.

Les personnes-ressources invitées à participer aux missions relèveront du CILSS, IRD et MAE France.

Financement

La prise en charge des coûts de transport et des frais de vie des experts sera effectuée par l'ambassade de France/SCAC de Ouagadougou.

7. HYPOTHESES ET RISQUES

Les hypothèses sont les suivantes :

- les thèmes techniques développés au cours de la mission prennent en compte les préoccupations du moment des services en charge de l'alerte précoce ;
- l'information sécurité alimentaire est une priorité nationale et à ce titre, peut être transcrite en tant que dans les priorités des services concernées.

Les risques peuvent être les suivants :

- les pays accueillent plutôt une opportunité de financement liée aux activités plutôt que l'initiative en tant que telle ;
- il n'existe pas un pool de nutritionnistes nationaux suffisamment formés et aptes à piloter les opérations dans le pays.